



PROGRAMME DE FORMATION **(Comprendre les outils de gestion du foncier agricole)**

Indic 1
Créé le 17/05/2021
Mis à jour le _/_/_

Financement de la formation

Tarif :

Participation financière (hors frais de repas à la charge des participants) :

- Chèque à joindre au bulletin d'inscription, à l'ordre de FRSEA BFC (Organisme de formation non soumis à la TVA)
 - Stagiaire ressortissants VIVEA (sous réserve d'acceptation du financement par VIVEA) 0 €
 - Pour les non-ressortissants VIVEA (pour les salariés agricoles : contactez OCAPIAT) 210 €

Durée

- 7 heures – 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Objectifs de la formation

- Connaitre les différentes modes de jouissance d'un terrain
- Comprendre le rôle du contrôle des structures
- Être en capacité de compléter une demande d'autorisation d'exploiter
- Connaitre le droit de préemption du fermier
- Connaitre les différentes missions de la SAFER
- Comprendre le fonctionnement du dispositif Sempastous dans les transferts de part sociales

Pré-requis et public nécessaires pour participer à la formation

- Public : agriculteurs de Saône-et-Loire
- Pré requis : aucun

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- Modalités d'accès : nous contacter
- Dates : 12 décembre 2023
- Lieu : ASBFC – salle de réunion – 9 rue du Morvan - 71400 AUTUN

Moyens pédagogiques et techniques

- Outils pédagogiques : utilisation de la pédagogie active permettant d'impliquer l'apprenant à partir des situations rencontrées.
- Matériel : Powerpoint et vidéo projecteur
- Moyens d'encadrement : Aurélie LUCAS, juriste en droit rural à la FDSEA 71 ; Cécile CHUZEVILLE, responsable du service syndical et économique à la FDSEA 71 et Valérie DIAGNE, directrice de la SAFER 71

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Evaluation des capacités acquises par chaque stagiaire : test de positionnement et d'évaluation des compétences
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires : A la fin de la formation, nous remettons à chaque stagiaire un questionnaire de satisfaction où il évoque les points forts et les points faibles de l'intervention.

Contact

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Mme Véronique LE NOAN
Mail : vlenoan@fdsea71.fr
Tel : 03 85 29 55 16
Site : www.fdsea71.fr

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap (mobilité, surdité...), merci de nous en informer afin que nous puissions adapter l'organisation, les outils et la pédagogie de la formation. Au cas où nous ne serions pas en capacité de mettre en place la formation, nous pourrions vous accompagner en vous orientant vers un partenaire spécialisé - Site MSA - Reconnaissance du handicap <https://www.agefiph.fr/bourgogne-franche-comte>

Organisme de formation

FRSEA Bourgogne Franche-Comté _ N° d'activité 43250256425
1 rue des Coulots - 21110 BRETENIÈRE
Tél : 03 80 48 43 31 - SIRET : 44237582000010 - APE : 9412 Z